

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 06704 Numéro SIREN : 350 624 003 Nom ou dénomination : JS SCOOP
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2019 sous le numéro de dépôt 65477



20190654772018

DATE DEPOT : 16/07/2019

N° DE DEPOT : 65477

N° GESTION : 1989B06704

N° SIREN : 350624003

DENOMINATION : JS SCOOP

ADRESSE : 15 RUE PONCELET 75017 PARIS

MILLESIME : 2018

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

17 JUL. 2019

Sous le N° : 65477



JS SCOOP

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 200.000 euros

15, Rue Poncelet

75017 PARIS

RCS PARIS 350 624 003

Copie certifiée conforme

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2019 SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chères Associées,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons, ci-après successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 1.610.509 euros contre 1.726.194 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 7 %, par rapport à l'exercice précédent.

La déduction des coûts d'achat des marchandises vendues permet de dégager une marge commerciale de 595.208 euros, représentant 37 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 642.428 euros pour l'exercice précédent, soit 37 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 267.093 euros, soit 16 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 278.973 euros, soit 16 % du chiffre d'affaires pour l'exercice précédent.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, sont passés de 333.097 euros pour l'exercice précédent à 307.244 euros, soit une diminution de 8 %.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 18.996 euros, contre 24.527 euros pour l'exercice précédent.

L'ensemble des produits et des charges d'exploitation permet de dégager un bénéfice d'exploitation de 14.324 euros contre un bénéfice d'exploitation de 5.875 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

La perte financière s'élève à 2.150 euros contre une perte financière de 2.386 euros pour l'exercice précédent.

La perte exceptionnelle s'élève à 3.376 euros contre un bénéfice exceptionnel de 18.031 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et des charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 7.667 euros.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 7.667,24 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte autres réserves.

ANALYSE DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le fonds de roulement est négatif de 59.440 euros, il a augmenté de 26.196 euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette situation résulte de la différence entre les ressources dégagées au cours de l'exercice et les emplois effectués.

Ainsi, durant l'exercice, les principales ressources ont été les suivantes :

- Capacité d'autofinancement	26.663 euros
------------------------------------	--------------

les principaux emplois ont été les suivants :

- Investissements	468 euros
-------------------------	-----------

A la clôture de l'exercice, la trésorerie nette est négative de 76.038 euros, contre une trésorerie nette négative de 18.883 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des apports en compte courant d'associé s'élève à 118.550 euros au 31 Décembre 2018.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons qu'il n'y pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, dans un contexte économique particulièrement difficile, nous espérons réduire nos charges afin de faire face à une diminution de notre niveau d'activité.

Nous vous rappelons avoir cédé le 31 Janvier 2019 notre droit au bail du 13 Rue Poncelet à PARIS.

Nous restons attentifs à toutes opportunités de cession de l'un de nos autres points de ventes.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Gérant,
Lucien SAADOUN

JS SCOOP
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200.000 euros
15, Rue Poncelet
75017 PARIS
RCS PARIS 350 624 003

Copie certifiée conforme

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2019

Les associés de la société JS SCOOP, Société à Responsabilité Limitée au capital de 200.000 euros divisé en 500 parts sociales de 400 euros chacune, dont le siège social est situé 15, Rue PONCELET 75017 PARIS, ont tenu au siège social, une assemblée générale ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lucien SAADOUN, gérant.

Le président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,

Le rapport de gestion,
Le rapport spécial du gérant,
L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018,
- Approbation des comptes et rapports,
- Quitus de la gérance,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées à l'Article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées, puis la discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 approuve les termes dudit rapport et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au gérant de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le gérant et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice comptable s'élevant à 7.667,24 euros au compte autres réserves.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les associés, présents ou représentés.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL JS SCOOPDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 15 Rue Poncelet 75017 ParisDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 5 0 6 2 4 0 0 3 0 0 0 1 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2018

				Exercice N clos le, 31/12/2018				
		Brut 1		Amortissements, dépréciations 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 200	AG	1 200		
		Fonds commercial (1)	AH	899 125	AI		899 125	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	356 184	AU	319 126	37 058	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	53 679	BI		53 679	
TOTAL (II)		BJ	1 310 189	BK	320 326	989 863		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	421 212	BU		421 212	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	16 685	CA		16 685	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	7 524	CG		7 524		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 997	CI		9 997		
	TOTAL (III)	CJ	455 419	CK		455 419		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 765 609	IA	320 326	1 445 282		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 562 867		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Classe de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL JS SCOOP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	702 756	
	Report à nouveau			DII		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 667	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	930 423	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	83 562	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	118 550	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	232 745	
	Dettes fiscales et sociales			DY	80 001	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte regul	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	514 859		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 445 282		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Reserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	396 309
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII	83 562	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JS SCOOP							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 610 509	FB		FC	1 610 509	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FII		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 610 509	FK		FL	1 610 509	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 922	
	Autres produits (1)(11)					FQ	24 402	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 638 834
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 000 076	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	15 225	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	267 092	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 310	
	Salaires et traitements*					FY	224 334	
	Charges sociales (10)					FZ	82 909	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	18 996
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	564	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 624 510
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 324	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 149	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 149	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 149)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 174	

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL JS SCOOP		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 376		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 376		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 376)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 131		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 638 834		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 631 167		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	7 667		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 922		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	37 709		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	421			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	5 682	obligatoires	A9	32 027
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		3 376			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL JS SCOOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 445 283 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 667 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douanes et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts et coûts des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Les coûts d'emprunts engagés pour l'acquisition ou la production d'un stock sont déduits en charges.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 10 643 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	899 126			899 126
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200			1 200
Immobilisations incorporelles	900 326			900 326
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	349 213			349 213
- Matériel de transport	594			594
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 377			6 377
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	356 184			356 184
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	53 211	468		53 679
Immobilisations financières	53 211	468		53 679
ACTIF IMMOBILISE	1 309 722	468		1 310 190

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2018

Éléments achetés	336 259
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	336 259
--------------	----------------

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200			1 200
Immobilisations incorporelles	1 200			1 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	294 094	18 659		312 754
- Matériel de transport	594			594
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 441	337		5 779
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	300 130	18 996		319 126
ACTIF IMMOBILISE	301 330	18 996		320 326

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 363 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 679		53 679
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	16 686	16 686	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 997	9 997	
Total	80 363	26 683	53 679

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 514 859 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	83 562	83 562		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 746	232 746		
Dettes fiscales et sociales	80 001	80 001		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	118 550		118 550	
Produits constatés d'avance				
Total	514 859	396 309	118 550	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 118 550

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 000 Euro.

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	816
CONGES A PAYER	16 282
ORG.SOC./CONGES PAYES	3 745
F.N.C.I.P	230
TAXE APPRENTISSAGE	1 206
FORMATION CONTINUE	1 171
CET	258
T.V.T.S CAP	6 011
Total	29 719

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	9 997		
Total	9 997		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.